



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS

**Commune de POMEROLS**

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 7 AVRIL 2016 A 18H00.**

**Présents** : Mesdames Sylvie SALVADOR, Sophie REBEJAC, Marie-Aimée POMAREDE, Nelly SORLI, Fabienne FABRE, Marjorie LE MINIHI, Sabine THIEULE,

Marie-Line THIEULES.

Messieurs GAIRAUD Robert, Laurent DURBAN, ORTIZ Gérard, STEKELOROM Claude, MOULINOT Robert, Antoine AMOROS, Bernard ICHÉ, BONNEFOUS Bernard, BAYARRI Olivier.

**Absents** :

Mme Catherine RAMOUILLET a donné procuration à M. Antoine AMOROS.

M. Loïc CASANOVA a donné procuration à M. Gérard ORTIZ.

M. le Maire fait circuler à tous les membres du Conseil Municipal le feuillet de clôture à signer de la séance précédente. M. le Maire propose de nommer Mme THIEULES Marie-Line comme secrétaire de séance.

M. le Maire met au vote le PV de la séance précédente du Vendredi 25 Mars 2016. Il demande s'il y a des remarques.

En l'absence de remarques, le PV est adopté à l'unanimité.

M. le Maire précise qu'à la fin de la séance en informations diverses il y aura une question orale.

**I – Taux d'imposition et budget primitif 2016 – Général :**

- **Taux d'imposition** : M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition que ce soit sur la taxe foncière bâtie, sur la taxe foncière non bâtie et sur la taxe d'habitation malgré les baisses des dotations globales.

**Il demande s'il y a des remarques ou questions.**

En l'absence de remarques ou de questions, il fait procéder au vote :

**Adoption à l'unanimité.**

- **Présentation du budget général 2016 :**

M. le Maire présente dans sa vue d'ensemble le budget (section de fonctionnement et section d'investissement).

Après avoir donné des explications concernant les différents chapitres, M. le Maire fait procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

## **II – Tarifs et Budget primitif 2016 – Eau**

- **Tarifs de l'eau**

Après avoir rappelé les tarifs :

- 28 Euros part fixe à savoir pour l'abonnement.
- Part proportionnelle 0,45 Euros/m<sup>3</sup>
- Taxe pollution 0,28 Euros /m<sup>3</sup>, cette part n'entrant pas dans notre budget.

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter, ni diminuer les tarifs de l'eau. Il fait procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

- **Présentation du budget de l'eau 2016**

Après avoir présenté ce budget dans sa vue d'ensemble (section exploitation et section investissement), M. le Maire donne les précisions nécessaires par chapitre.

En l'absence de questions, M. le Maire fait procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

## **III – Tarifs et budget primitif 2016 – Campotel**

- **Tarifs des locations :**

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les tarifs des différentes locations lors des différentes saisons (basse saison, moyenne saison, haute saison).

Il propose ensuite de pratiquer ces mêmes tarifs pour l'année 2016. Il fait ensuite procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

- **Présentation du budget du Campotel 2016 :** Après avoir présenté ce budget dans sa vue d'ensemble (section exploitation et section investissement), M. le Maire donne les précisions nécessaires par chapitre.

En l'absence de questions, M. le Maire fait procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

## **IV – Informations diverses**

M. le Maire répond à la question orale posée par Mme Sabine THIEULE au sujet de la facture de l'eau.